



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN CHINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pékin, le 9 novembre 2023

CONSEIL CONSULAIRE POUR LA PROTECTION ET L'ACTION SOCIALE

Procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2023 qui s'est tenue à Pékin

Le Conseil consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS), présidé par Monsieur Franck PAJOT s'est tenu le jeudi 9 novembre 2023 à 11h00, dans les locaux de l'ambassade de France à Pékin.

Participants à voix délibérative :

- Franck PAJOT, conseiller des Français de l'étranger, président du conseil consulaire
- Françoise ONILLON, conseillère des Français de l'étranger

Participants à voix consultative :

- Albert MISSÉ, président Français du Monde – ADFE Pékin
- Pierre MIROCHNIKOFF, président par intérim UFE Pékin
- Sylvie BERGER, présidente de Pékin Accueil (FIAFE)
- Docteur Karim DIALLO, médecin du CMS de Pékin
- Luc PAYRAUD, consul adjoint, chef de chancellerie
- Patrick ANDREO, consul adjoint, expert pour Shenyang, en visio-conférence
- Pierre ZOTOS, agent consulaire, expert pour Oulan-Bator, en visio-conférence

Rapporteur général

- Guillaume ROY, consul général

Secrétaire de séance

- Sylvie VIVIEN, agent consulaire à Pékin

Membres excusés :

- M. Romain JACQUET, conseiller santé et affaires sociales

Membres absents :

- Ludovic BODIN, conseiller des Français de l'étranger

Rappel des recommandations d'usage en matière de stricte confidentialité des débats et présentation de l'ordre du jour :

I. Bilan de de l'exercice 2023

II. Montant du taux de base 2024

III. Montant de l'enveloppe d'aides ponctuelles 2024

IV. Examen des dossiers individuels 2024

I/ BILAN DE L'EXERCICE 2023

a) Bilan social

- Rappel des instructions sur l'aide sociale aux Français résidant à l'étranger et détails sur le fonctionnement du bureau des affaires sociales du poste
- Rappel du nombre d'allocataires validés lors de la dernière commission permanente :
 - Aucun pour Oulan-Bator
 - Un pour Shenyang
 - Deux pour Pékin
- Détail des ajustements réalisés en cours d'année (décès, départs, nouveaux entrants) :
 - Oulan-Bator et Shenyang : rien à signaler.
 - Pékin : départ définitif en France au 1er août 2023 de l'enfant bénéficiaire de l'AEH. Son père a reversé au poste le trop-perçu d'août et septembre 2023.

b) Bilan financier

- Rappel du budget validé par type d'allocation lors de la dernière commission permanente
- Détail des ajustements financiers réalisés en cours d'année (remboursement d'aides indûment perçues, etc) :
 - Pékin a interrompu le versement de l'AEH (214 €) pour les mois d'octobre à décembre, suite au départ de son bénéficiaire.
 - La somme de 1.170 € ayant été libérée entre août et décembre 2023, Pékin a remonté les crédits non utilisés d'aide sociale sans emploi au titre du Programme 151 (HT2) - Exercice 2023.
- Détails des dépenses de SO/AEX
 - Les sommes n'ont été utilisées par aucun des postes.

II/ MONTANT DU TAUX DE BASE 2024

a) Etude des éléments fournis par le service économique et description du contexte local

b) Retranscription du débat :

- Oulan-Bator : n'ayant aucun dossier à proposer et le taux d'inflation étant en baisse par rapport à l'année précédente, le poste propose le maintien de son taux de base.
- Shenyang : le taux de base était de 374 € en 2023. Le poste propose de le réévaluer en se basant sur le taux d'inflation de 0,4%.
- Pékin : pour 2023 le poste avait proposé une augmentation de 20 € du taux de base pour atteindre 541 €. Mais cette augmentation n'avait pas été accordée et le taux était resté fixé à 521 €. Par ailleurs, le poste a constaté que le coût des logements à Pékin a été sous-évalué ces dernières années, ce qui est confirmé par l'ensemble du conseil consulaire. M. Pajot fait remarquer également que l'accès aux soins en Chine est extrêmement onéreux pour les non-nationaux et que c'est un réel problème pour les

personnes en difficulté financière qui n'ont pas d'assurance sociale faute de moyens. Le Docteur Diallo signale plusieurs cas graves de Français qui récemment n'ont pu être soignés correctement, même en cas d'urgence. Par conséquent le poste propose de rattraper l'inflation de 2,1 % de 2022 ainsi que de prendre en compte celle de 0,4 % de cette année, soit au total 2,5 % d'augmentation.

Proposition finale du CCPAS :

- Oulan-Bator : le taux de base était de 330 € en 2023. Le poste propose de le maintenir à 330 € pour 2024
- Shenyang : le taux de base était de 374 € en 2023. Le poste propose de le fixer pour 2024 à 376 €.
- Pékin : le taux de base était de 521 € en 2023. Le poste propose de le fixer à 534 € pour 2024.

Le conseil consulaire est favorable aux taux de base proposés pour 2023.

III/ MONTANT DES AIDES PONCTUELLES 2023

- a) Retranscription du débat : Oulan-Bator, Shenyang et Pékin demandent de la reconduction de leur enveloppe fixée à 100 €.
- b) Proposition finale du CCPAS : Le conseil consulaire est favorable à l'octroi d'une enveloppe de 100 € à chacun des postes.

IV/ EXAMEN DES DOSSIERS INDIVIDUELS 2024

A) Renouvellements

- Un dossier de renouvellement de SMSE proposé par SHENYANG
- Un dossier de renouvellement SMSE proposé par PEKIN

B) Dossiers rejetés par le CCPAS

Aucun. Les membres du CCPAS sont tous favorables aux deux propositions présentées.

C) Nouveaux entrants

Aucun.

V/ EXAMEN DES DEMANDES D'AIDES A L'ACCES A LA CATEGORIE AIDEE DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Aucune nouvelle demande présentée.

Le poste de Pékin a été sollicité pour effectuer le contrôle triennal d'un bénéficiaire de la catégorie aidée de la CFE depuis le 1^{er} juin 2019. Après plusieurs relances du poste, ce bénéficiaire a indiqué en octobre dernier qu'il avait quitté la Chine depuis le 14 février 2020 pour s'installer aux Etats-Unis.

Le poste a donc procédé à la radiation de la famille au Registre des Français de l'étranger de Pékin

et a conseillé à l'intéressé de procéder à son transfert d'inscription. Cette démarche met fin à son dossier de catégorie aidée de la CFE et, s'il le souhaite, il devra déposer une nouvelle demande auprès de son nouveau poste de rattachement.

VI/ EXAMEN DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES LOCAUX D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE

Pas d'OLEs à Pékin et Shenyang et aucune demande présentée par Oulan-Bator.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres de la commission et lève la séance à 11h50.